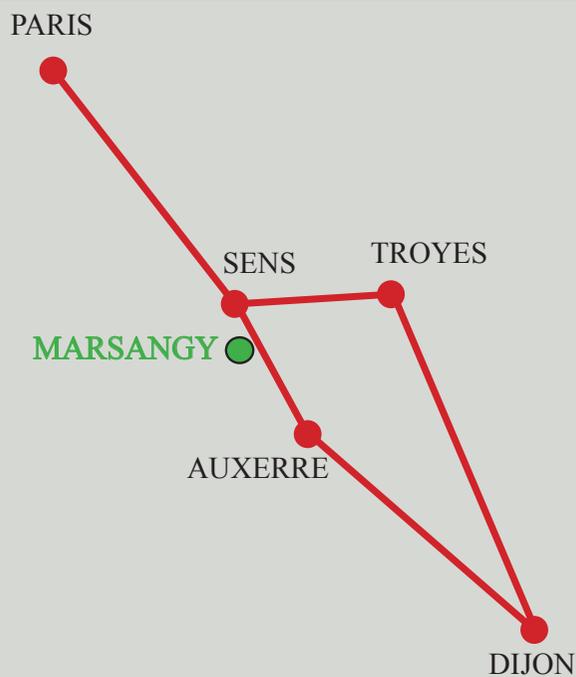


Venez découvrir ou redécouvrir ce merveilleux trial sur un site agréable à 1 heure de Paris...



## Plan d'accès



## Nos partenaires:

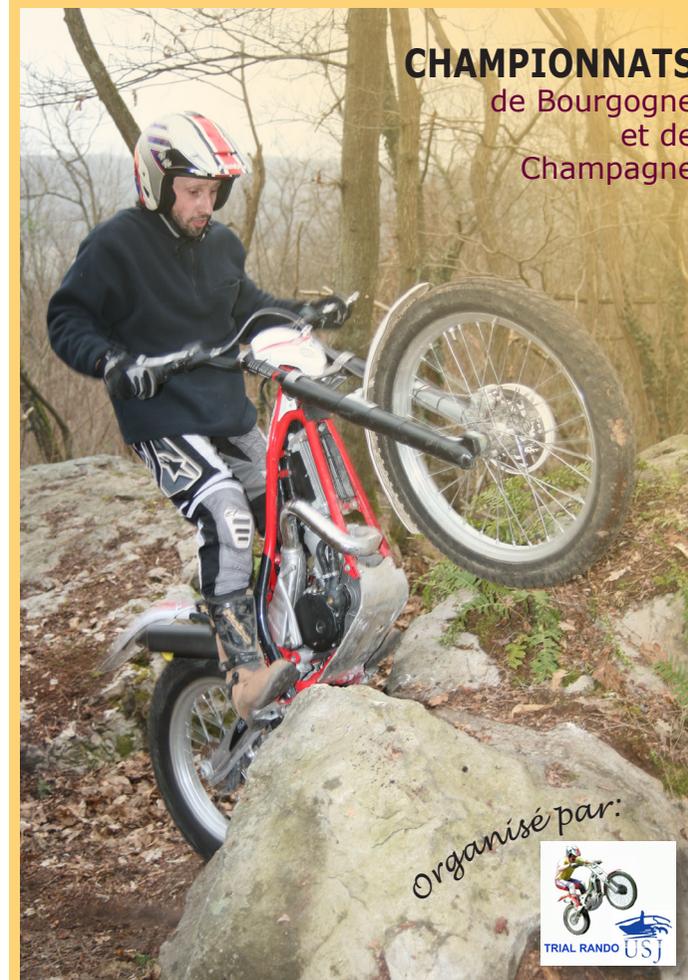


# TRIAL des Roches

## MARSANGY

Le 5 septembre 2010  
de 9h00 à 17h00

CHAMPIONNATS  
de Bourgogne  
et de  
Champagne



Organisé par:





LIGUE DE BOURGOGNE  
US JOIGNY TRIAL RANDO

## REGLEMENT PARTICULIER

**1) Nom de l'épreuve :** TRIAL DES ROCHES (MARSANGY 89500)

**2) Capacité :** National  
Championnat de BOURGOGNE  
Championnat de CHAMPAGNE  
Le nombre de pilotes est limité à 150.

**3) Date :** 5 septembre 2010

**4) Catégories admises :**  
EXPERT SENIOR 1 SENIOR 2+ SENIOR 2  
SENIOR 3+ SENIOR 3 SENIOR 4+ SENIOR 4

**5) Règlement :**  
Epreuve inscrite au calendrier officiel de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) par l'Union Sportive de JOIGNY Section TRIAL RANDO sous le n° 248.

Epreuve conforme aux prescriptions du Règlement National et de l'Annexe E de la FFM.

**6) Pénalisations :**  
Les pénalités seront attribuées conformément aux barèmes de la FFM.

**7) Parcours :**

- Parcours de 10 km en circuit fermé composé de 12 zones « non stop »
- 3 tours pour les SENIORS 1, 2+, 2, 3+, 3, 4+
- 2 tours pour les SENIORS 4
- Les couleurs de fléchage dans les zones seront :

EXPERTS	Rouge
SENIORS 1	Bleue
SENIORS 2+	Bleue ou verte
SENIORS 2	Verte
SENIORS 3+	Verte ou Jaune
SENIORS 3	Jaune
SENIORS 4+	Jaune ou noire
SENIORS 4	Noire

- Les SENIORS 2+ devront effectuer 50% des zones communes avec les S1, jugées les plus faciles et 50% des zones communes avec les S2
- Les SENIORS 3+ devront effectuer 50% des zones communes avec les S2, jugées les plus faciles et 50% des zones communes avec les S3
- Les SENIORS 4+ devront effectuer 50% des zones communes avec les S3, jugées les plus faciles et 50% des zones communes avec les S4
- Départ et arrivée auront lieu à MARSANGY (89) au lieu-dit « LES ROCHES ».
- Le premier départ aura lieu à 9 h 00, puis à raison d'un concurrent par minute.
- Le temps imparti sera de 7 heures pour l'ensemble des 3 tours.
- Fermeture circuit à 18h30

**8) Contrôle des engagements :**  
- Sur l'aire de départ : le dimanche de 8h30 à 11h00.

- Casque homologué et bottes obligatoires
- Documents obligatoires : licence FFM, permis et/ou CASM, assurance RC pour la moto.
- Licence à la journée sur place. (certificat médical récent (moins de 3 mois)
- Une autorisation parentale pour les mineurs (à joindre à l'engagement)

**9) Droits d'engagements :**

- Inscription 10 € (Pilotes âgés de 7 à 11 ans).
- Inscription 25 € (Pilotes de 12 ans et plus).
- Supplément de 5 € si l'engagement a lieu le jour de l'épreuve.

**10) Assurance :**

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile pour les manifestations sportives auprès de : AMV ASSURANCES.

**11) Classement :**

Un classement indépendant sera effectué pour chaque catégorie.

**12) Réclamation :**

Toute réclamation devra être remise par écrit dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course, et lui uniquement, accompagnée d'un chèque de 75 €.

**13) Remise des prix :**

Elle aura lieu sur place dès que les classements seront établis. Des coupes et lots récompenseront les gagnants de chaque catégorie.

**14) Important :**

Les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement les instructions données par les organisateurs, à suivre le parcours fléché et à respecter l'environnement et les usagers dans les chemins empruntés. Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement, s'engage à le respecter et à subir les sanctions qui pourraient être prises à son égard pour tout manquement à la discipline lors de l'épreuve.

**15) Officiels :**

DIRECTEUR DE COURSE :  
Thierry MALAURET (ODC 119469)

COMMISSAIRES SPORTIFS :  
Jean-Jacques DOUCET (OZT 129130)  
Jean-Jacques QUILLON (ODC 132407)  
Patrick BENETON (ODC 050567)

COMMISSAIRES OZT :  
Marie-Anne DOUCET (OZT 129129)  
François BERODIAUX (OZT 129131)  
Véronique DANREE (OZT 132408)  
Françoise HERGIC (OZT 119458)

**16) Renseignements et Inscriptions :**

Véronique DANREE  
23, rue du Moulin  
89290 VINCELOTES  
Tél. : 03 86 42 39 84 ou 06 70 53 81 31  
Email : denis.danree@orange.fr

**17) Délégué à l'environnement :**

Patrick BENETON

## TRIAL DES ROCHES

MARSANGY (89500) - 5 septembre 2010  
Epreuve nationale 6ème édition  
Fédération Française de Motocyclisme  
LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE BOURGOGNE  
US JOIGNY TRIAL RANDO

(Cadre réservé)

N° de course : .....  
Heure de départ : .....h.....  
Date de réception : .....

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

(à retourner à Véronique DANREE - 23, rue du Moulin  
89290 VINCELOTES – 06 70 53 81 31 - denis.danree@orange.fr)

CATEGORIES (Entourer la catégorie choisie)

EXPERT SENIOR 1 SENIOR 2+ SENIOR 2  
SENIOR 3+ SENIOR 3 SENIOR 4+ SENIOR 4

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... N° téléphone : .....

Adresse: n° ..... rue.....

Code postal: ..... Ville:.....

Pays:.....

Adresse Email : .....

CLUB: .....

LIGUE : .....

LICENCE: type et numéro:.....

PERMIS DE CONDUIRE(type et numéro) ou CASM :.....

MOTOCYCLE: marque:.....Cylindrée:.....

Numéro d'immatriculation:.....

Je demande l'engagement à l'épreuve désignée ci-dessus et déclare exacts les renseignements portés ci-dessus, j'ai lu le règlement particulier de l'épreuve et déclare m'y conformer de même qu'aux règles générales du code sportif de la F.F.M.

Attention : tout bulletin non accompagné des droits d'engagement ne sera pas confirmé et ne sera pris en considération que dans la mesure où des places resteront disponibles - limitation à 150 engagés. Les numéros seront attribués le jour de l'épreuve. Les horaires de départ définitifs seront déterminés la veille de la compétition et communiqués aux concurrents lors du contrôle administratif.

DROITS D'ENGAGEMENT : 25 € / 10 € pour les jeunes (7 ans à 11ans)  
(Attention : +5 € si inscription jour de l'épreuve)

Règlement:  CCP ou  Chèque N°.....

lu et approuvé DATE ET SIGNATURE